

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du jeudi 21 mars 2024
Abergement-la-Ronce - 18H30

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE
Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 68
Nombre de procurations : 9
Nombre de votants : 77
Date de la convocation : 15 mars 2024
Date de publication : 28 mars 2024

Conseillers présents

FICHERE Jean-Pascal	BERNARDIN Daniel	ROCHE Paul
MICHAUD Dominique	CHEVAUX Bruno	BREMOND Gabriel
BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire	ROBERT Jean-Claude	RIOTTE Christine
DAUBIGNEY Jean-Michel	MATHIOT Agnès	CHAPIN Jean-Paul
JEANNET Nathalie	GINDRE Denis	JEANNEROD Georges
MEUGIN Olivier	VERNE Pierre	HENRY Micheline
GUERRIN Bernard	BONIN Jean-Luc	GUIBELIN Hervé
LEFEVRE Jean-Philippe	PAUVRET Emeric	MILLIER Cyril
GAUTHRAY-GUYENET Thierry	CHAMPANHET Stéphane	VIVERGE Patrick
MONNERET Christophe	CUINET Jean-Pierre	DAVID Françoise
ROY Jean-Yves	DELAINE Isabelle	LABOUROT Céline
CALINON Séverine	DEMORTIER-BLANC Catherine	GRUET Olivier
CROISERAT Jean-Luc	DOUZENEL Alexandre	SAGET Emmanuel
GAGNOUX Jean-Baptiste	DRAY Frédérique	SANCEY Pascal
GUIBELIN Marie-Rose	HERRMANN Nadine	PERNOUX Annie
HOFFMANN Maurice	JABOVISTE Philippe	GINET Gérard
LEPETZ Joëlle	JARROT-MERMET Laëtitia	CALLEGHER Aline
MANGIN Isabelle	MARCHAND Sylvette	LEGRAND Jean-Luc
PECHINOT Jacques	MIRAT Maryline	LAGNIEN Jacques
RYAT Thomas	NONNOTTE-BOUTON Catherine	
STOLZ Julien	PRAT Hervé	
TRONCIN Dominique	REBILLARD Jean-Michel	

Conseillers suppléés

FERNOUX-COUTENET Gérard suppléé par VIVERGE Pascal	LACROIX Olivier suppléé par BARDOUX Catherine
THEVENIN Hélène suppléée par BARRET-PAQUES Béatrice	BLANCHET Philippe suppléé par STEFANUTTI David
	DIEBOLT Alain suppléé par NOIROT Alain

Conseillers absents ayant donné procuration

ANTOINE Patricia donne procuration à ROCHE Paul
BERTHAUD Mathieu donne procuration à DOUZENEL Alexandre
DRUET Timothée donne procuration à PRAT Hervé
GERMOND Daniel donne procuration à DRAY Frédérique
GIROD Isabelle donne procuration à MARCHAND Sylvette
GOMET Nicolas donne procuration à JARROT-MERMET Laëtitia
GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline
MBITEL Mohamed donne procuration à REBILLARD Jean-Michel
JEANNEAUX Cyriel donne procuration à DAUBIGNEY Jean-Michel

Conseillers absents non suppléés et non représentés

SOLDAVINI Grégory	PANNAUX Joël	MATHEZ Christian
CHAUCHEFOIN Gérard	JACQUOT Patrick	RIGAUD Fabien
CHAUTARD Christophe		

Objet : Acquisition de terrains à la commune d'Authume

Rapporteur : Monsieur Thomas RYAT

Par délibération n° DCC-2023-141 du 21 décembre 2023, le Conseil Communautaire a approuvé la construction d'un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) sur la commune d'Authume dans le cadre de sa compétence Enfance Jeunesse. Ce projet intervient dans le but de répondre aux besoins du territoire, au regard notamment de l'augmentation de la fréquentation des services périscolaires. Il sera composé d'une salle de restauration, de sept salles d'activités, d'un dortoir et d'une bibliothèque.

L'ensemble du bâti, d'une superficie d'environ 700 m², sera édifié sur les parcelles AD n°457, 458 et 459 et sur une partie de la parcelle AD n°466 pour une contenance totale d'environ 2 700 m² appartenant aujourd'hui à la commune d'Authume et que la Communauté d'Agglomération du Grand Dole entend acquérir. La commune propriétaire est disposée à se dessaisir de cette emprise foncière moyennant la somme de 120 000 euros HT pour l'ensemble des parcelles AD n° 457, 458 et 459 et à l'euro symbolique en ce qui concerne le tènement issu de la parcelle AD n°466 issue du domaine public.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** l'acquisition des parcelles AD n°457, 458 et 459 et une partie de la parcelle AD n°466 pour une superficie totale d'environ 2 700 m² à parfaire par voie de géomètre, situées rue du Chanois à Authume,
- **DE PRÉCISER** que cette vente sera réalisée moyennant la somme de 120 000 euros HT pour les parcelles AD n°457, 458, 459 et à l'euro symbolique pour le tènement issu du domaine communal,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir ou tout document y afférent.

SCRUTIN POUR : 77
 CONTRE : 0
 DONT 9 PROCURATION(S)

ABSTENTION(S) : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finances
- Pôle Aménagement et Attractivité du Territoire/ Développement Economique
- Commune d'Authume
- Etude Barthen Ruiz Vandell – 8 rue Joseph Thoret, 39100 Dole

*Fait à Abergement-la-Ronce, le 21 mars 2024.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHERE.

